



Projet éolien des Ménats A Graçay

Forum informatif – Compte rendu

Centre socio-culturel – Lundi 14 octobre 2024

Sommaire

Sommaire	2
1. Préambule	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
5. Annexes	14

1. Préambule

Le contexte

Depuis 2022, la société Elicio étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Graçay. Après de premières rencontres avec les propriétaires fonciers des parcelles envisagées pour accueillir le parc éolien, et des rencontres avec les élus municipaux, les études ont été lancées sur la zone d'étude des Ménats, au Nord-Est du bourg de Graçay.

Tandis que les études apportent leurs premiers résultats, Elicio a souhaité lancer à l'été 2024 une démarche de concertation et d'information volontaire sur la commune de Graçay. Pour la mettre en œuvre, la société a mandaté l'agence spécialisée Demopolis Concertation.

Cette phase de concertation a débuté en juillet 2024 lors d'un comité des élus, puis s'est poursuivie avec une action de porte-à-porte en septembre sur la commune et la distribution de la deuxième lettre d'information.

Le **lundi 14 octobre, un forum informatif** à destination de tous s'est tenu au centre socio-culturel de Graçay, dont vous faites ici la lecture du compte rendu.

Les objectifs de la réunion

Le forum informatif et participatif, qui s'est tenu à Graçay le lundi 14 octobre 2024 de 16h à 20h, présentait trois principaux objectifs :

- 1) Présenter le projet et les premiers résultats d'études aux habitants ;
- 2) Permettre l'échange direct avec le porteur de projet et le partage des actualités du projet, notamment les variantes d'implantation des éoliennes et points de vue de photomontages ;
- 3) Répondre à toutes les questions des habitants sur l'éolien, le projet et ses retombées.

2. Les participants

Le forum a accueilli vingt-cinq participants de la commune de Graçay, dont des élus. Le format portes ouvertes de 16h à 20h a permis à une large diversité d'acteurs de participer au forum.

Elicio :

- Madame Chloé CAMAIL, Cheffe de projet à l'agence Centre
- Monsieur Romain LEDUNOIS, Responsable développement Ouest

Demopolis Concertation :

- Madame Romane VALIGNAT, Consultante concertation et communication publique
- Monsieur David HEINRY, Président et Directeur de Mission en concertation et communication publique

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

3.1 Le projet éolien de Graçay et ses actualités

[Vous retrouverez les informations partagées lors du forum en annexe du présent compte-rendu.]

Un premier stand du forum se tenait sur les actualités du projet : les cartes des variantes d'implantations potentielles ainsi que les cartes des résultats des études étaient présentées.

Autour de l'éolien

Question d'un participant : « *Les éoliennes peuvent-elles tourner tout le temps ?* »

Réponse d'Elicio : En dehors des temps de maintenance, elles peuvent tourner 98% du temps. Dans les faits, elles tournent en moyenne 85% du temps. Elles peuvent en effet être amenées à s'arrêter pour des raisons météorologiques (lorsque le vent est trop fort ou trop faible), ou pour des raisons de préservation de la biodiversité (passage d'oiseaux migratoires).

Question d'un participant : « *Combien coûte une éolienne ?* »

Réponse d'Elicio : Cela dépend du modèle utilisé, mais en moyenne, une éolienne coûte 1,6 million d'euros par mégawatt de puissance. Pour les éoliennes que nous prévoyons d'installer, le coût moyen d'une éolienne serait donc de 9 millions d'euros pour une éolienne de 5,6 MW de puissance.

Question d'un participant : « *De quoi sont composées les pales des éoliennes ?* »

Réponse d'Elicio : Les pales d'éoliennes sont composées de fibres composites, généralement des fibres de verre ou de carbone. Cette matière est difficile à recycler, c'est pourquoi les pales d'éoliennes sont généralement réutilisées plutôt que recyclées : elles sont transformées, par exemple, en mobilier urbain.

Question d'un participant : « Où sont fabriquées les éoliennes ? »

Réponse d'Elicio : Cela diffère en fonction du modèle. En 2023, un quart des éoliennes étaient fabriquées en Chine, 20% au Danemark, 13% en Espagne et 9% en Allemagne. Ces pays européens développent la filière de fabrication d'éoliennes, et à l'avenir, davantage d'éoliennes encore devraient être fabriquées en Europe.

Autour du projet

Question d'un participant : « Où se situe le poste de raccordement auquel les éoliennes seront reliées ? »

Réponse d'Elicio : A l'heure actuelle, le poste de raccordement le plus proche est à Reboursin, mais il sera certainement déjà plein d'ici la construction du parc. La demande de raccordement s'effectue auprès d'Enedis, seulement une fois le parc autorisé par le préfet. A ce moment-là, le parc sera raccordé au poste de raccordement le plus proche qui aura une capacité d'accueil suffisante.

Question d'un participant : « Quand le projet sera-t-il déposé ? »

Réponse d'Elicio : Nous planifions de déposer le projet au cours du premier trimestre 2025, au plus tard au mois de mars, auprès des services instructeurs. L'instruction du dossier dure environ un an.

Question d'un participant : « Quand aura lieu l'enquête publique ? »

Réponse d'Elicio : L'enquête publique aura lieu à la fin de l'instruction du dossier par les services instructeurs. Si nous déposons le dossier en mars 2025, l'enquête publique devrait donc avoir lieu autour de mars 2026. Elle sera sûrement repoussée de quelques mois à cause des élections municipales, prévues en mars 2026. Les habitants seront prévenus par une communication officielle des dates exactes de la tenue de l'enquête publique, et pourront s'exprimer sur le projet dans un cahier disponible en mairie, ainsi que sur un site internet dédié. Des permanences seront enfin organisées par le Commissaire Enquêteur afin de prendre connaissance du dossier et formuler son avis en présentiel.

Question d'un participant : « N'y a-t-il pas une solution pour supprimer la lumière rouge, autant pour les habitants que pour la faune ? »

Réponse d'Elicio : Des discussions sont en cours entre les représentants de la filière éolienne et l'Armée à ce sujet, pour trouver des solutions comme allumer les lumières uniquement à l'approche d'un avion, ou bien que les éoliennes soient localisables sur les radars des avions, ou encore entourer la lumière d'un cône et l'orienter vers le haut pour qu'elle ne gêne pas les riverains. Concernant la faune, la lumière rouge la nuit est moins dérangeante (moins puissante) que la lumière blanche.

Question d'un participant : « Les éoliennes pourront-elles causer des soucis pour capter le réseau ? »

Réponse d'Elicio : Nous consultons l'ANFR et les opérateurs de télécommunications avant de définir nos implantations. Par conséquent, toutes les contraintes réseaux sont prises en compte. Toutefois, si cela est le cas, il faudra le signaler à votre mairie, qui nous transmettra l'information.

Question d'un participant : « Est-ce que nos maisons seront dévaluées ? »

Réponse d'Elicio : Une enquête commandée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et menée par le cabinet de conseil IAC Partners, en collaboration avec le groupe immobilier IZIMMO, a examiné plus d'1,5 million de transactions immobilières de maisons individuelles effectuées entre 2015 et 2020. Les résultats de cette étude démontrent que les propriétés situées à proximité d'éoliennes conservent leur valeur de manière stable. Le parc n'aurait pas d'impact sur les maisons situées à plus de 5 km du parc. Pour les habitations situées à moins de 5 km des éoliennes, l'étude évoque une décote d'environ 1,5% du prix du m² pour environ 10% des habitations. Cet impact limité peut-être également mis en parallèle à celui d'autres infrastructures telles que les pylônes électriques ou les antennes relais.

→ Nom du rapport : « Analyse de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens. » Mai 2022.

Question d'un participant : En tant que riverain, ai-je le droit à des compensations ? »

Réponse d'Elicio : Nous pouvons mettre en place des compensations, notamment paysagères, pour les personnes les plus proches du parc éolien. En effet, la plantation d'arbres ou de haies peut, à certains endroits, atténuer

l'impact paysager des éoliennes. Cela sera à discuter au cas par cas selon les besoins des riverains.

Question d'un participant : « Combien coûte le démantèlement des éoliennes, une fois le parc arrivé en fin de vie ? »

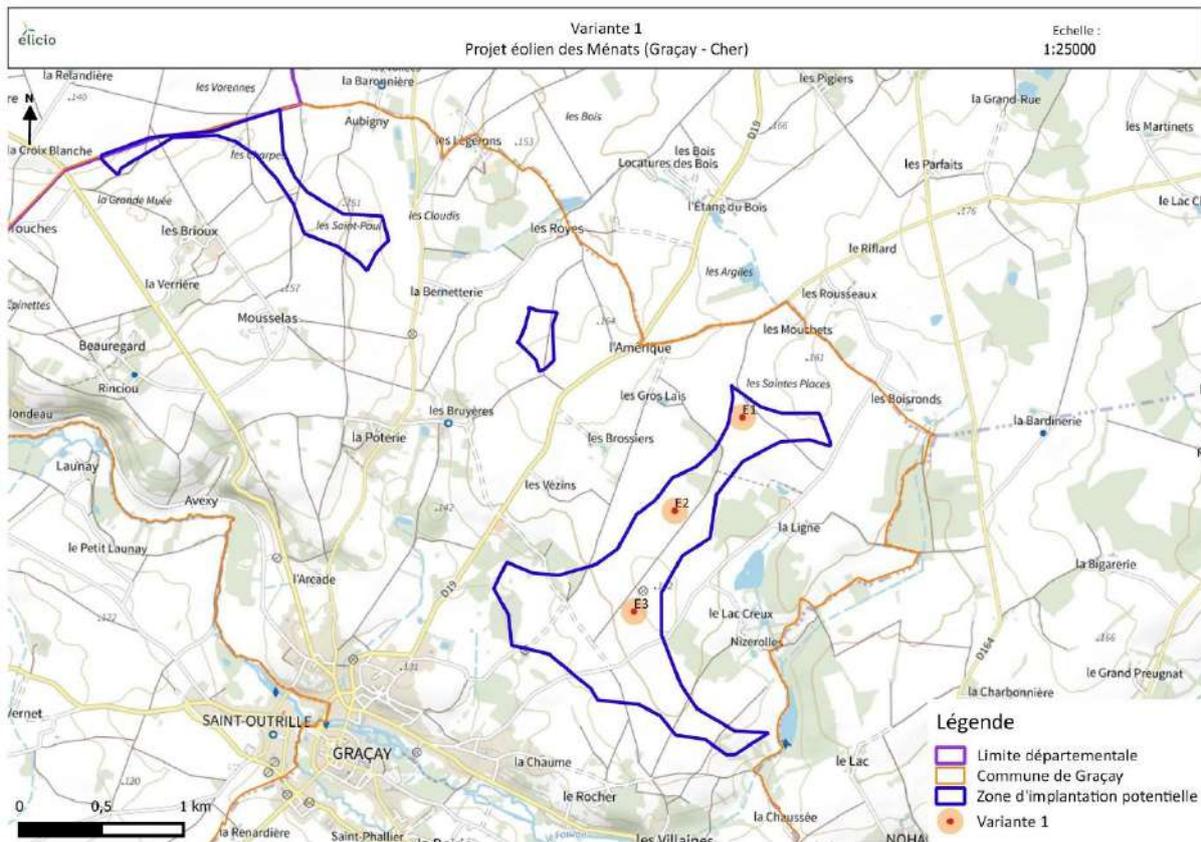
Réponse d'Elicio : Le démantèlement d'un parc coûte entre 150 000 et 250 000 € selon la taille du projet. Dans la majorité des cas, le parc éolien est cependant remis en état pour une nouvelle exploitation de 20 à 30 ans (« repowering »), si les services instructeurs autorisent cette nouvelle exploitation du parc.

Question d'un participant : Qui s'occupe du démantèlement du parc ? »

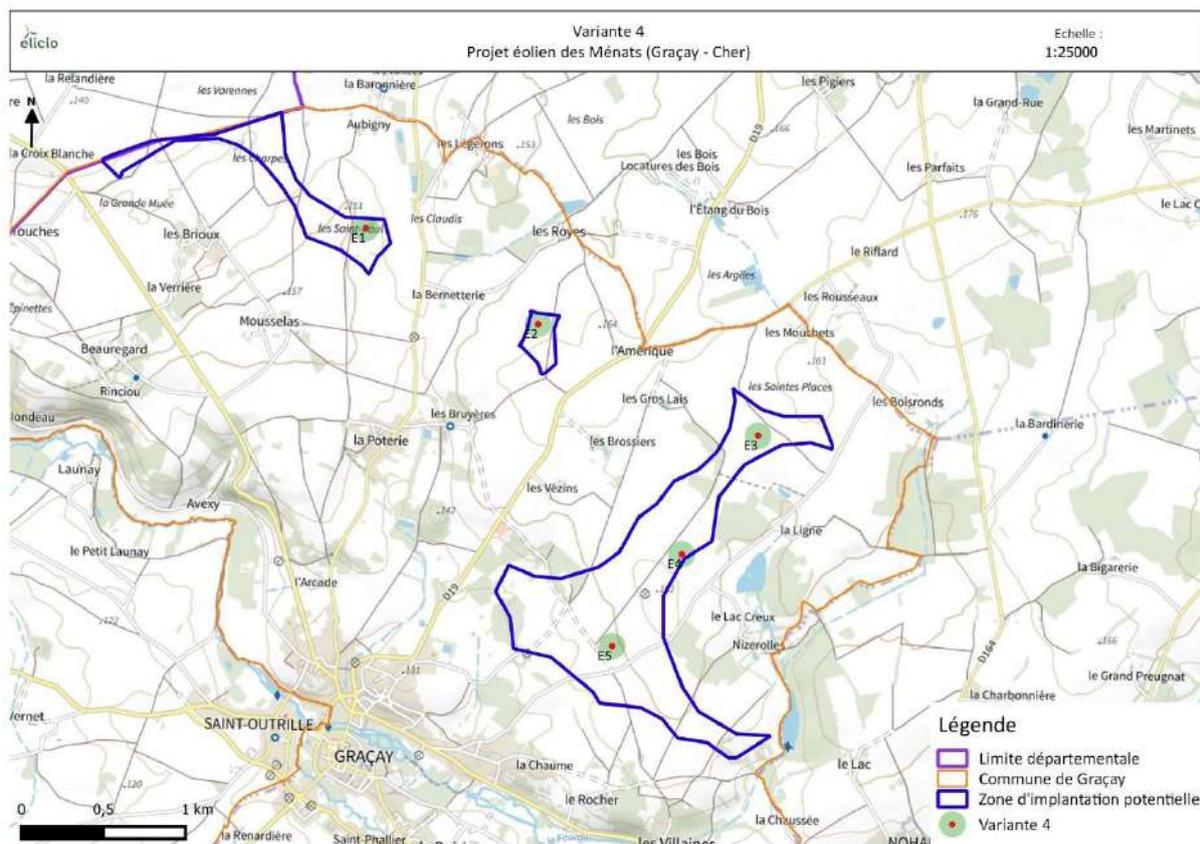
Réponse d'Elicio : Le démantèlement ou la remise en état d'un parc éolien qui arrive en fin de période d'exploitation est entièrement à la charge de la société ayant développé et exploité le projet, ici Elicio. La somme nécessaire au démantèlement est, comme l'oblige la législation, bloquée sur un compte au moment de la construction du parc, afin de garantir la présence de fonds pour assurer le démantèlement du parc à la fin de l'exploitation.

Autour de l'implantation

Les cartes des variantes d'implantation suivantes étaient à disposition des participants (voir pages ci-après). L'implantation définitive sera fixée à la réception des derniers résultats d'études, avant décembre 2024.



Carte 1: Variante 1 d'implantation des éoliennes du parc des Ménats à Graçay



Carte 4 : Variante 4 d'implantation des éoliennes du parc des Ménats à Graçay

Question d'un participant : « A quelle distance des premières habitations les éoliennes seront-elles situées ? »

Réponse d'Elicio : La distance minimum à respecter des habitations les plus proches est de 500 mètres. Cependant, nous étudions des variantes où les éoliennes seront le plus éloignées possible des habitations les plus proches.

Autour de la démarche de concertation

Remarque d'un participant : « Je pense que ce format d'évènement public est intéressant ! »

4. Contacts

Elicio

Mme Chloé CAMAIL

Cheffe de projet à l'agence Centre

Chloe.Camail@elicio-france.fr

07 78 82 00 76

Demopolis Concertation

Mme Lorette HAFFNER

Cheffe de projet concertation

lorette.haffner@demopolis-concertation.fr

07 72 27 98 08

Mme Romane VALIGNAT

Consultante concertation

romane.valignat@demopolis-concertation.fr

07 85 63 85 66

Pour vous informer ou nous partager vos questions, rendez-vous sur le site internet du projet :

www.projeteolien-des-menats.fr

5. Annexes

Affiches présentes au forum	15
Métoplan réalisé en séance	22



L'énergie éolienne en France

Pourquoi développer des projets éoliens ?

Le rôle des énergies renouvelables dans la transition énergétique

Pour limiter l'impact qu'aura le réchauffement climatique sur nos sociétés, les pays du monde se sont engagés, par l'accord de Paris de 2016, à **réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)**.

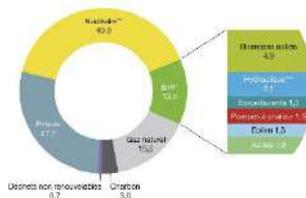
Pour ce faire, il est indispensable de **réduire nos consommations d'énergies et de diversifier leurs sources**. A ce titre, les énergies renouvelables ont l'avantage d'être produites à partir de ressources naturelles qui se reconstituent à des rythmes supérieurs au taux d'utilisation de la ressource. A l'inverse, les énergies dites « fossiles » sont issues de la combustion de matières organiques dont le stock disponible est limité et ne se renouvelle pas.

ÉER : énergie renouvelables
 * Compensé par l'investissement de la production nucléaire, pétrolière, gazière et solaire conventionnelle de façon à équilibrer la production électrique avec une puissance réduite au maximum de manière à assurer la stabilité de la production électrique.
 ** données pour l'année 2022.
 Source : Réseau français de surveillance du climat (RFSC), données éolien de la mer.

Répartition de la consommation d'énergie primaire par énergie en 2022.

« Les énergies renouvelables représentent 14% de la consommation d'énergie primaire en France ».

En % (données non corrigées des variations climatiques)



Puissance éolienne raccordée par région au 31 décembre 2023



Ces objectifs nationaux sont déclinés par région dans le Schéma régional Air Climat Énergie. Ce document fixe les objectifs de production par zone géographique. La région Hauts-de-France est la région qui produit le plus d'électricité éolienne en France.

Les objectifs nationaux à locaux

En avril 2020, la France accièle son engagement dans la transition énergétique en adoptant le décret relatif à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui fixe les objectifs de transition énergétique du pays jusqu'en 2028. **L'éolien terrestre tient un rôle essentiel dans cette politique de développement car à l'horizon 2028, ce seront entre 34,1 GW et 35,6 GW qui devront être implantés en France métropolitaine.**

Les chiffres clés de l'éolien en France

2022	2023
50 600 GWh de production = 8,3% de la consommation électrique nationale	22,5 GW de puissance raccordée en France (éolien terrestre et en mer)

Pourquoi développer un projet éolien ici ?

Dans ce contexte d'objectifs nationaux, régionaux et locaux, Elicio étudie un projet sur votre commune.

- Il prend en compte les critères techniques, réglementaires et contextuels et permet de trouver un équilibre entre :
- Le gisement éolien (mesuré au moyen d'un mât de mesure des vents)
 - Le cadre de vie et le patrimoine local (enjeux patrimoniaux et paysagers)
 - Le raccordement au réseau électrique
 - Les enjeux environnementaux notamment la faune et la flore

Découvrez à la suite de ce panneau, les détails du projet !



Le projet éolien des Ménats

Le projet à l'étude, sur la commune de Graçay, prévoit l'implantation de 3 à 5 éoliennes au nord et au nord-est du bourg. À ce stade du projet, les études sont en cours de finalisation ! Vous pouvez en découvrir les résultats sur les panneaux suivants.

Les chiffres clés

- 3 à 5** éoliennes
- Environ **5,7 MW** de puissance unitaire
- 200 m** en bout de pale
- Environ **5 000 ménages** alimentés, soit 15 000 personnes*
- Entre **500 m et 1 km** des habitations les plus proches
- 14 800 tonnes de CO₂** évitées par an, comparé à une centrale au gaz

*Source : ADEME RTE 2021

La zone d'implantation étudiée

Les études sont en cours au sein de la zone d'implantation potentielle, en bleu ci-contre. L'implantation finale n'est pas encore déterminée.

La réglementation exige que les éoliennes les plus proches se situent à 500 mètres au minimum des habitations.

Vous trouverez les variantes d'implantations sur les cartes à votre disposition.



Le calendrier du projet



Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site du projet !
www.projeteolien-des-menats.fr



Projet éolien des Ménats

élicio

Quelles sont les retombées pour le territoire ?

Les retombées fiscales

Les impôts que paie Elicio pour l'implantation d'éoliennes sur la commune d'Anjouin sont redistribués par l'Etat, répartis entre le département, la communauté de communes et la commune. Ce régime est valable pour l'ensemble du parc éolien français.



220 millions d'euros de recettes fiscales en 2020 pour les collectivités, utilisées pour la construction de maisons de santé, la rénovation des routes, des travaux d'éclairage public...



L'éolien est le 1er employeur du secteur des énergies renouvelables en France, avec un total de 22 600 emplois répartis en 2023 en 900 sociétés sur toutes les activités de la filière.



En 2021-2022, les énergies renouvelables ont généré 14,4 milliards d'euros de revenus pour l'Etat (quand les prix du marché sont supérieurs au prix cible fixé lors de l'attribution du marché, c'est le producteur qui verse à l'Etat la différence).

Les mesures d'accompagnement

Les mesures dites d'accompagnement sont des mesures en lien avec l'amélioration du cadre de vie ou la préservation de la biodiversité sur le territoire. Il peut s'agir par exemple de la restauration écologique d'un milieu naturel ou d'aménagements paysagers. Elicio est à l'écoute de vos suggestions concernant ces mesures. Elles peuvent être définies et travaillées ensemble dans les années à venir !

Retombées diverses

Les retombées fiscales et les mesures d'accompagnement ne sont pas les seules retombées bénéficiant au territoire. On y retrouve également :

- Des indemnités communales pour l'utilisation permanente et temporaire de la voirie
- La création d'une activité économique locale
- L'appel à des sous-traitants locaux lors du chantier
- L'embauche de techniciens pour la maintenance



Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site du projet !
www.projeteolien-des-menats.fr



Quels sont les résultats des études ?

Les résultats présentés sont ceux des études acoustique, écologique, paysagère et de vent. Ces études sont confiées à des bureaux d'études indépendants dont l'expertise est reconnue.

Elles visent à analyser les différentes variantes d'implantation, à apprécier toutes les conséquences d'un projet, aussi bien positives que négatives, afin d'en éviter, réduire ou compenser (mesures ERC) les impacts.

L'étude acoustique

1. **Pose de sonomètres** (micros) pour mesurer le bruit résiduel : 16 points de mesure acoustiques ont été définis, et les micros ont été installés au printemps 2023.
2. **Modélisation de l'impact acoustique du parc** (bruit ambiant futur).
3. **Optimisation du projet éolien** pour la demande d'autorisation environnementale (proposition de plan de bridage : pour les périodes en soirée et nocturnes, selon certaines vitesses et orientations de vent).
4. Campagne de mesures acoustiques pour **vérifier le respect de la réglementation** après la mise en service du parc éolien : la réglementation impose une émergence maximum de 3 décibels la nuit et de 5 décibels le jour, l'émergence correspondant à la différence de bruit avec et sans le parc éolien.

L'étude paysagère

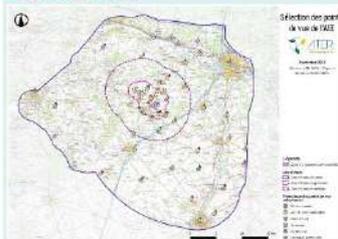
Elle permet d'**appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales** afin de rendre l'implantation des éoliennes la plus harmonieuse possible. A Graçay, l'enjeu majeur est de penser l'implantation de ce parc en cohérence avec les points de vue depuis le bourg et les hameaux.

Sur les recommandations du bureau d'études paysagiste, il est proposé de **reculer les implantations** vis-à-vis de la vallée et de la ville de Graçay, pour éviter l'effet de surplomb sur le bourg, ainsi que de privilégier une **implantation linéaire** des éoliennes, pour conserver une harmonie paysagère.

Recensement des enjeux paysagers à proximité des éoliennes du projet



Localisation des points de vue de photomontages



Les photomontages

Etape clé d'un développement éolien, les photomontages permettent d'avoir une **image réaliste de l'insertion des éoliennes dans le paysage**.

Le relief de Graçay et ses environs permet de réduire l'impact visuel des éoliennes. Le futur parc reste dans un paysage de grandes cultures : certains points de vue dégagés sur les éoliennes existent.

En lien avec le travail en cours sur la définition de l'implantation, les photomontages seront prochainement réalisés.



Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site du projet !
www.projeteolien-des-menats.fr



Quels sont les résultats des études ?

L'étude écologique

Les objectifs

- **Etudier la zone d'implantation** et les potentielles contraintes environnementales
- **Identifier**, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens et toute espèce vivante pouvant être présente sur site
- **Analyser les impacts** potentiels du projet éolien sur la flore environnante

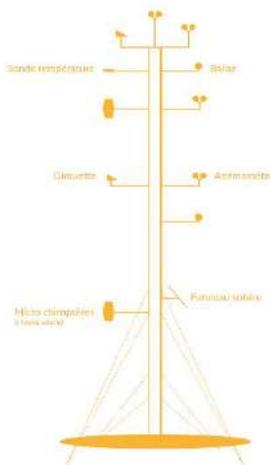
La méthodologie

1. **Etudes bibliographiques** du contexte environnemental local
2. **Réalisation de l'état initial de la zone** : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts
3. **Préconisations d'actions et de mesures** dans le cadre de la démarche ERC
4. **Contrôles réguliers** une fois le parc en service

Les enjeux environnementaux

Les études environnementales ont permis d'attester que :

- Le projet est **en dehors des couloirs de migration principaux** à l'échelle nationale et à l'échelle régionale.
- L'aire d'étude immédiate n'est traversée par aucun **réservoir de biodiversité** ni corridor écologique.
- L'**activité** des chauves-souris est globalement **modérée**.



L'étude des vents

Les objectifs

- **Mesurer l'orientation et la vitesse des vents**, via les anémomètres et les girouettes
- **Analyser le gisement en vent** pour un projet éolien
- **Vérifier** si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié
- **Estimer la production d'électricité** attendue et le modèle d'éolienne adapté au site
- **Mesurer l'activité des chauves-souris** : grâce à des micros positionnés sur le mât

La méthodologie

Les mesures effectuées permettent une :

- **Estimation** de la pression atmosphérique moyenne
- **Mesure** des variations de température
- **Étude** du sens et de la régularité du vent
- **Collecte** d'informations sur les chiroptères



Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site du projet !
www.projeteolien-des-menats.fr



Vos questions sur les impacts d'un parc éolien !

Les éoliennes sont-elles à l'origine de problèmes de santé ?

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé. Dans un rapport de mars 2017, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) présente ses résultats sur l' "Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens". L'agence y explique qu'aujourd'hui, "l'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes, autres que la gêne liée au bruit audible".

Ainsi, aucun lien n'existe entre maladies et éoliennes, bien qu'il soit reconnu que ces dernières émettent des bruits pouvant occasionner une gêne pour certaines personnes. Pour limiter cette gêne, les fabricants, par les progrès techniques, rendent les éoliennes moins bruyantes et toujours plus pilotables.

Quels sont les impacts sur les oiseaux ?

Les chauves-souris et les oiseaux sont les animaux les plus sensibles à l'implantation d'un parc éolien. En fonction de la configuration du parc éolien, le taux de mortalité des oiseaux peut ainsi varier entre 0 et 60 individus par an et par éolienne.



Cette mortalité peut toutefois être considérée comme faible si on la compare à d'autres activités humaines et infrastructures : celle des lignes électriques s'élève ainsi de 40 à 1230 oiseaux par kilomètre, tandis que celle des routes avoisine les 30 à 100 oiseaux par kilomètre.

Pour diminuer l'impact des parcs éoliens, des études écologiques sont réalisées et des restrictions concernant l'implantation peuvent être imposées afin de préserver les trajets migratoires et les zones de nidification. Des innovations sont aussi en développement et permettront de détecter le mouvement des oiseaux, et ainsi d'adapter l'activité des éoliennes (bridage, arrêt).

Que va-t-il se passer sur nos réseaux (téléphonie, télévision) ?

Le fonctionnement de vos téléphones mobiles ne sera pas impacté par les éoliennes.

Concernant la télévision, une étude des faisceaux hertziens est réalisée dans le cadre de la phase de développement d'un projet, afin d'éviter les impacts de réception (les ondes électromagnétiques de la télévision pouvant être perturbées par des obstacles, tels que les éoliennes). L'implantation des éoliennes est donc réalisée de telle sorte à ne pas perturber la réception locale du signal.

Pour autant, si un riverain constate une perturbation avérée, la loi oblige l'exploitant à corriger ces impacts (article L. 112-12 du Code de la construction et de l'habitation). Il est donc important de signaler à l'exploitant du parc éolien ce type de problème afin qu'une étude soit réalisée. Et si la réorientation de l'antenne n'est pas suffisante, l'installation d'une parabole est proposée.



Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets
www.elicio.be/fr



Vos questions sur le cycle de vie d'un parc éolien !

Que deviennent les éoliennes en fin de vie ?

Après 20 à 30 ans d'exploitation du parc, deux solutions existent :

- Le démantèlement intégral du site : démontage des machines et restitution du terrain dans son état initial.
- Le ré-équipement (ou "repowering") : remplacement du parc par des éoliennes de nouvelle génération. Cette option n'est envisageable qu'après le renouvellement des études et la demande d'autorisation préfectorale.

Tout savoir sur le démantèlement

Les règles du démantèlement sont strictement encadrées par la loi. **Il incombe entièrement au développeur et en aucun cas à la commune ou aux propriétaires fonciers.** L'article R.515-106 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 11 juillet 2023 précisent ces modalités.

Que comprennent les opérations de démantèlement ?

- **Enlèvement** des éoliennes.
- **Retrait** des installations électriques.
- **Excavation totale** des fondations en béton sur les terrains et remplacement par des terres comparables à celles situées à proximité.
- **Remise en état du site** : décaissement des aires d'exploitation et remplacement par des terres locales. Cette remise en état est également faite pour les chemins d'accès, sauf en cas de demande de maintien par les propriétaires et exploitants agricoles.
- **Réutilisation, recyclage, valorisation et élimination** des déchets de démolition et de démantèlement via les filières dûment autorisées à cet effet.

Une éolienne se recycle-t-elle ?

La réglementation évolue rapidement en matière de recyclage !

Jusqu'en 2024, la loi exigeait que

90%

de la masse d'une éolienne soient réutilisés ou recyclés

Depuis janvier 2024 c'est

95%

de la masse d'une éolienne qui doit être réutilisable ou recyclable.

A partir de janvier 2025

55%

minimum de la masse du rotor devront être réutilisés ou recyclés, en complément de l'objectif fixé en 2024.



Pour en savoir plus sur Elicio et ses projets
www.elicio.be/fr

